



**PROCES-VERBAL
DESCRIPTIF**

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ
ET LE QUATORZE MAI

A LA REQUETE DE :

La COMPAGNIE EUROPÉENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS (CEGC), Société anonyme au capital de 262.391.274 euros, inscrite au RCS de PARIS sous le numéro 382.506.079, ayant son siège social Immeuble Austerlitz – 59 Avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Faisant élection de domicile au cabinet de **Maître Gwendal LE COLLETER**, Avocat membre de la SCP AHBL AVOCATS, Avocats au Barreau de Bordeaux, y demeurant 45 cours de Verdun - 33000 BORDEAUX, qui se constitue et occupera pour la requérante sur les présentes poursuites de saisie immobilière.

Agissant en vertu de :

- La copie exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de Bordeaux en date du 14 Septembre 2023,
- Un commandement de payer aux fins de saisie immobilière signifié en date du 26 Mars 2025

En conséquence et déférant à cette réquisition,

Je, Justin MERLE

Commissaire de Justice Salarié au sein de la SAS BOCCHIO ET ASSOCIES, sis la résidence de BORDEAUX (33070), y demeurant 185 Cours du Médoc,

**Me suis transporté ce jour à 09h30, 1088 Route des 3 Chênes 33840
LERM ET MUSSET**

Là étant, en présence de :

- Monsieur Stéphane ESPUNY, Adjoint au maire
- D'un serrurier,
- De la société ETIC, diagnostiqueur

J'ai procédé aux descriptions suivantes :

Le bien dont il s'agit est une maison d'habitation située sur la parcelle cadastrée B 277 pour une superficie de 0 ha 30 a et 00 ca.

La superficie totale de cette maison est précisée dans le rapport de métrage établi ce jour même par la société ETIC et annexé au cahier des charges.

Cette maison est actuellement inoccupée. Nous n'avons pas réussi à contacter le propriétaire pour obtenir les informations relatives aux biens.

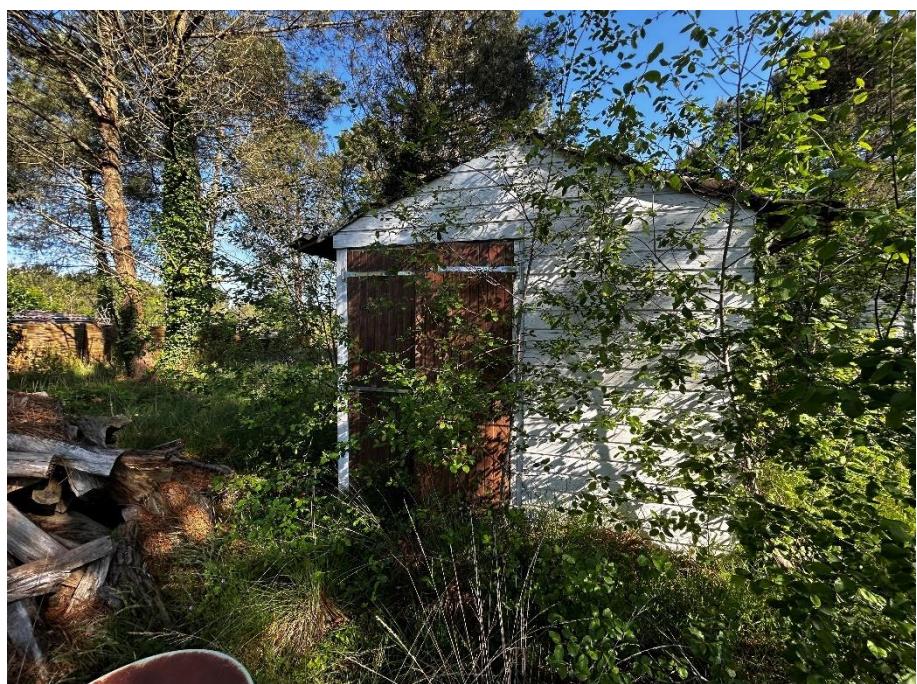
Nous n'avons pas connaissance de l'année de construction, du montant de la taxe foncière.

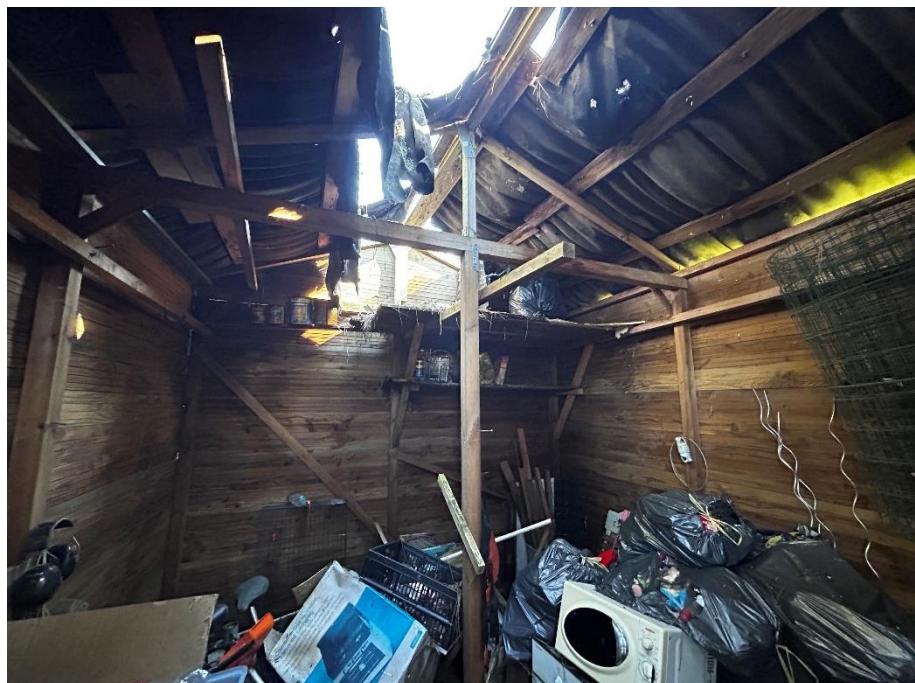
La maison est équipée d'un chauffage électrique. L'électricité est actuellement coupée.

Extérieur :

Autour de la maison, il y a un jardin. Dans le jardin, il y a deux annexes. Dans une des annexes, le toit est effondré.









Intérieur :

Rez-de-chaussée :

Pièce principale / Salon :

Sol : Parquet

Murs : Bois

Plafond : Bois

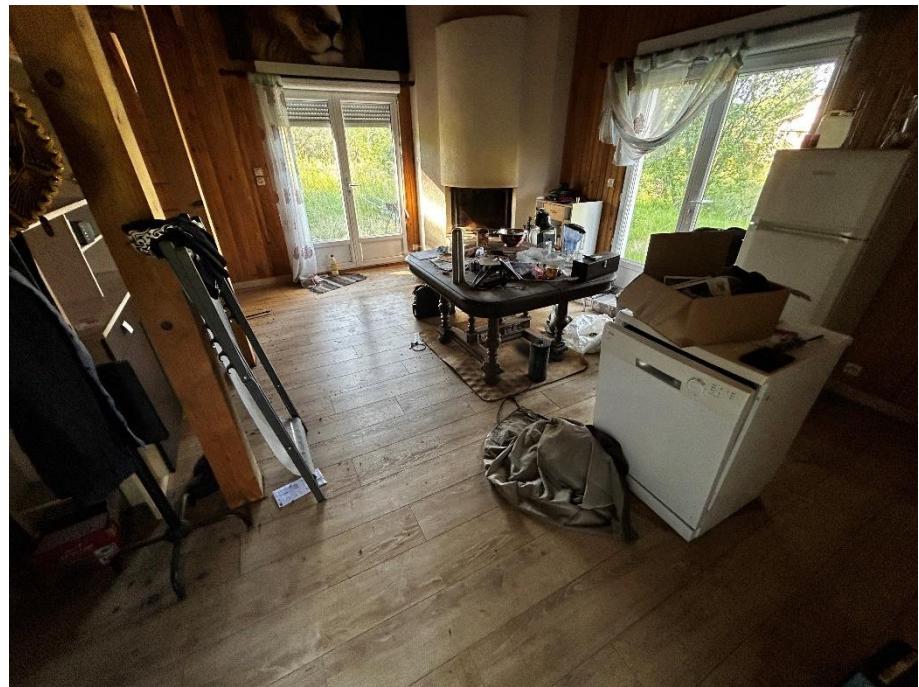
Un porte un battant.

Deux portes-fenêtres double-battant.

Une fenêtre double-battant.

Une cheminée.

Un coin cuisine avec un point d'eau.







Toilettes :

Sol : Parquet
Murs : Peint
Plafond : Bois

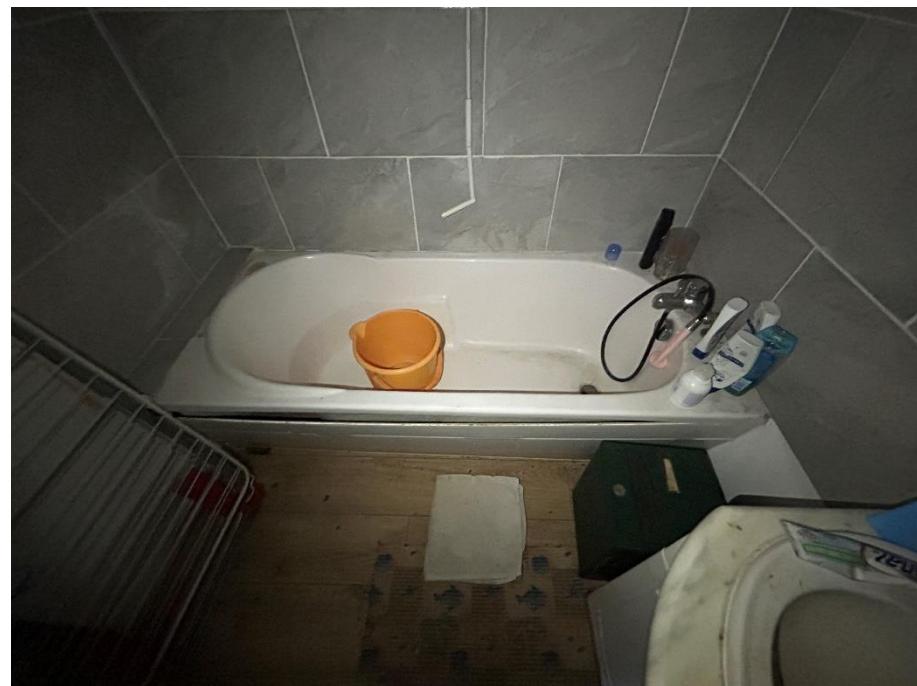
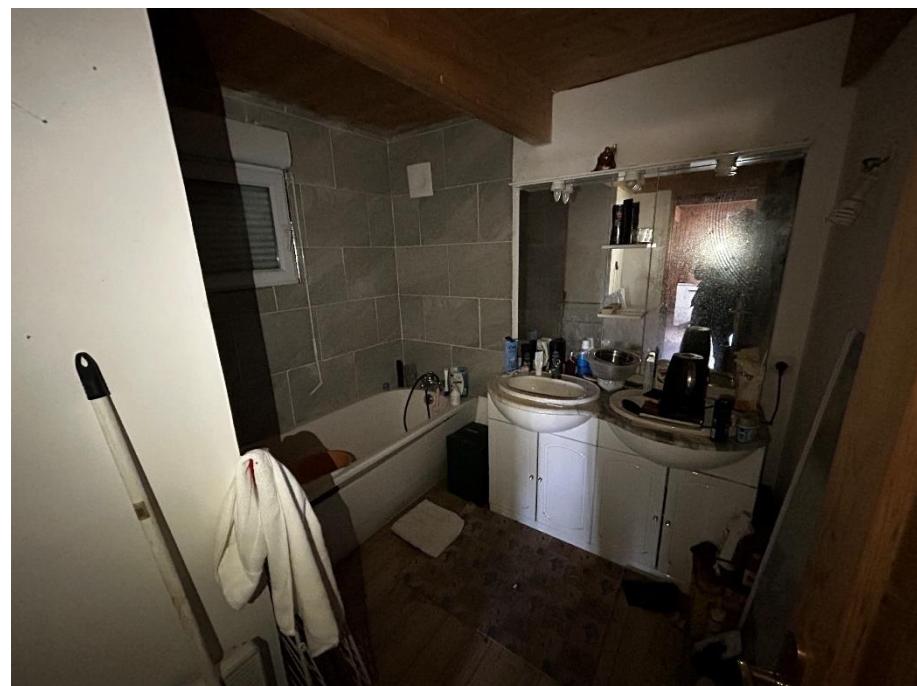
Une fenêtre un battant.
Un toilette.



Salle de bains :

Sol : Parquet
Murs : Carrelage
Plafond : Bois

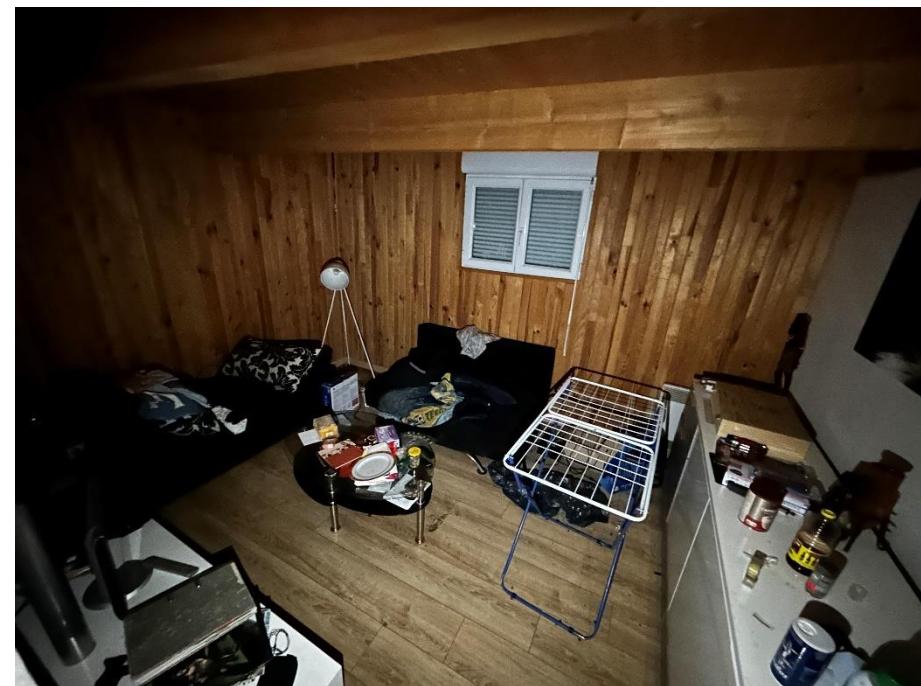
Une fenêtre un battant.
Une baignoire.
Un meuble double vasque.



Chambre :

Sol : Parquet
Murs : Peinture + Bois
Plafond : Bois

Une fenêtre double-battant.



Etage :

Accès par un escalier en bois.



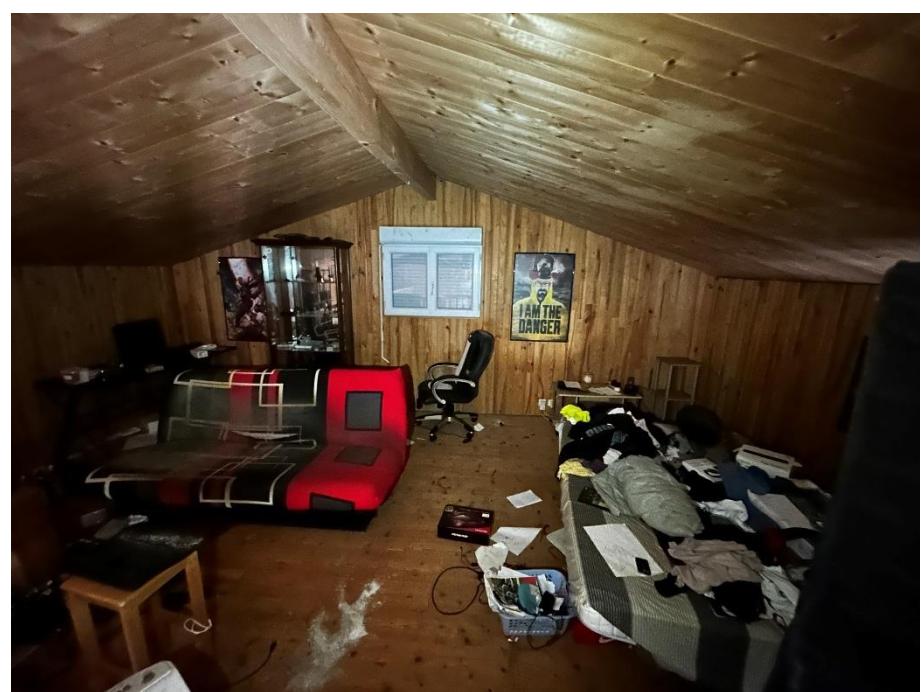
Pièce à l'étage :

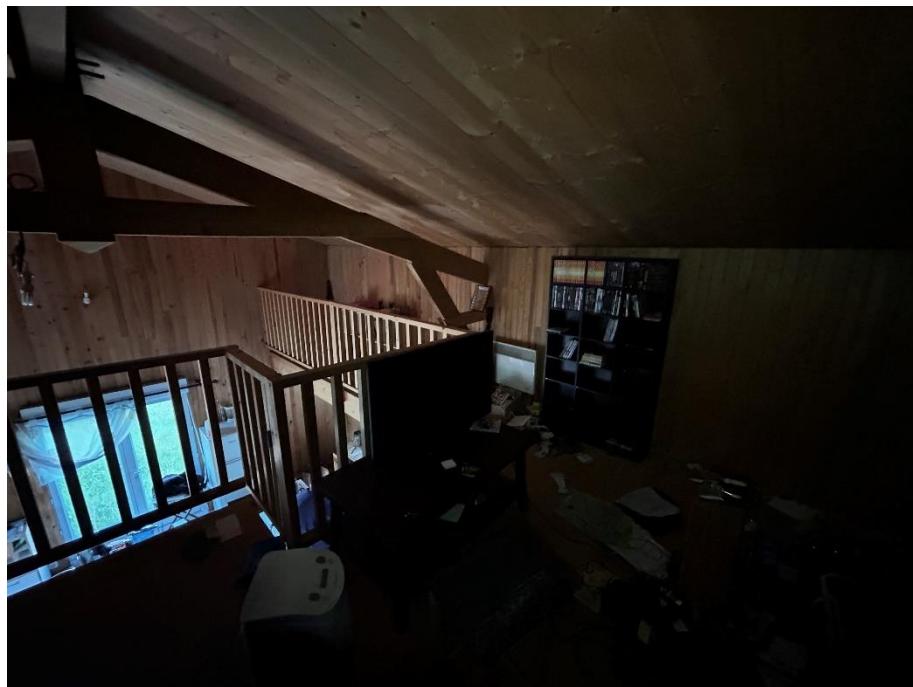
Sol : Parquet

Murs : Bois

Plafond : Bois

Une fenêtre double-battant.





A 11h45 j'ai mis fin à mes opérations et aux opérations de diagnostics.

Telles sont les constatations que j'ai pu faire pour servir et valoir ce que de droit.

Sous toutes réserves, dont acte.

**COUT : HUIT CENT SIX EUROS ET SOIXANTE ET ONZE
CENTIMES**

Honoraires Article L444-1 Com	221,36
Majoration Article A444-18 Com	450,90
TVA (20%)	134,45
Sous-total	806,71
Taxe Article 302 bis Y du CGI	0,00
TOTAL TTC	806,71

